

Vision Partagée 3 : le lycée à la mesure des élèves

Projet présenté par le groupe Canada

Quoi

Les lycéens assistent de leurs professeurs, décident ensemble de leurs parcours.

Dans les paramètres imposés par le ministère de l'Éducation, les projets proposés doivent inclure du financement participatif. Ce financement participatif pourrait servir à soutenir un projet de nature personnelle que chaque élève devra réaliser pendant son parcours.

Pourquoi

Le temps revêt une importance capitale pour eux et ils ne veulent plus en perdre dans des cours où ils n'apprennent pas suffisamment, condamnent à suivre la cadence du groupe.

Comment

Ils proposent qu'une part de leurs apprentissages, particulièrement ceux qui concernent l'acquisition de connaissances, soient faits en ligne, par l'entremise du numérique.

Ils souhaitent également pouvoir apprendre davantage dans les matières où ils sont plus avancés et consacrer plus de temps avec les enseignants des matières pour lesquelles ils ont de la difficulté. Ils aimeraient également pouvoir suivre des cours qui ne se donnent pas au secondaire: astronomie, physique quantique, sociologie et psychologie, entre autres.

Éléments du "système école"	Que se passe-t-il ?
Cursus/ programme	<ul style="list-style-type: none">- socle commun à son rythme- savoirs en fonction de la demande : astronomie, physique quantique,....
Espace(s) d'apprentissage	<ul style="list-style-type: none">- un espace de publication/partage de l'élève : ses productions, ses compétences acquises, ses évaluations, sa capacité à communiquer cela...- dissémination des espaces d'apprentissages
Evaluation des élèves	<ul style="list-style-type: none">- les acquis sont évalués au fur et à mesure (fin des "classes-niveaux")- VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) pour tous- Badges qui évaluent tant les savoirs, que les savoir-faire
Temps	<ul style="list-style-type: none">- "vraie" formation tout au long de la vie- rythme personnel sur le temps long
Organisation /gouvernance/ pilotage	<ul style="list-style-type: none">- le ministère de l'éducation s'occupe plutôt de logistique, RH, et du socle commun (lire, écrire, compter, pas de grand "comité de programme")- nouvel acteur spécialisé apparaît : certifieur de certificat (besoin de standards)- la demande de prof est définie par la demande (pour de vrai, si plus personne ne fait de latin, il n'y a plus de prof de latin),- il y a une gestion des matières rares online- les établissements fonctionnent en réseau <p>Comment ce dispositif très concurrentiel produit plus d'égalité des chances ?</p>
Objets pédagogiques numériques	<ul style="list-style-type: none">- Badges certifiants- Portfolio de compétences

Autres	<ul style="list-style-type: none">- Le Chef d'établissement va gérer l'offre et la demande (agenceur, n'a pas le droit de délivrer n'importe que 1 badge, s'il ne peut lui-même le délivrer, il peut éventuellement passer un contrat avec un tiers susceptible de le délivrer a distance)- Les acteurs locaux (publics & privés) vont contribuer à définir une partie des badges
--------	--